

Compte-rendu des 1ères Assises de l'Économie locale

Date : Mardi 6 décembre 2022
Lieu : Galerie du Boléro, Versoix

Modérateur :

Antonin **Calderon**, socio économiste, co-président de la monnaie Léman, responsable du pôle "Développement et promotion de l'ESS" dans le cadre de la chambre économie sociale et solidaire Après-Ge (apres-ge.ch).

Intervenants :

Grégory **Zermatten**, fondateur et directeur associé chez Valezy, spécialiste de solutions numériques pour les communes, partenaire de notre action des bons cadeaux (valezy.ch).

Grégory **Chollet**, co-fondateur de Loyco SA (Carouge) qui propose des services administratifs et financiers aux entreprises. Entrepreneur et spécialiste du marketing (loyco.ch)

Claude **Bagnoud**, Directeur Chef Financements des PME et indépendants auprès de la BCGe (bcge.ch)

Xavier **Bonard**, attaché au développement économique, en charge des commerces, auprès de la DG DERI (Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation, ge.ch/dossier/developpement-economique-recherche-innovation)

Cédric **Lambert**, Vice-Maire de la Ville de Versoix.

Introduction de la table ronde

Monsieur Cédric Lambert, Vice-Maire ouvre la séance par quelques mots d'introduction, rappelant les enjeux politiques communaux concernant l'attractivité économique de la Ville de Versoix ainsi que le besoin de développement du réseau régional à travers la promotion économique et ses contacts privilégiés avec les acteurs locaux.

Suite à ces quelques mots d'accueil, Antonin Calderon démarre la table ronde par un tour de table de présentation des intervenants.

Antonin Calderon (AC) est économiste et a pour principaux terrains d'action l'économie collaborative et les chaînes de valeur de la transition écologique et sociale. Il est actif dans le milieu de la transition en région lémanique, notamment en tant que membre de la Coordination d'[APRÈS](#) - le réseau genevois de l'économie sociale et solidaire, en tant que co-fondateur et co-président de la [monnaie Léman](#), et en tant que co-fondateur de l'épicerie participative [Le NID](#).

APRES-GE fédère environ 40 entreprises (6000 emplois) sur le Canton de Genève.

Grégory Zermatten (GZ), 32 ans, domicilié à Sion. Directeur-associé de Valezy, entreprise créée en 2016 qui propose des produits et outils informatiques ainsi que des solutions numériques pour le tourisme, les communes et les commerces en soutien à la consommation locale.

Après des études à Sierre et l'obtention d'un Bachelor HES en économie d'entreprise, en parallèle d'un travail de souscripteur dans une compagnie d'assurances, il a fondé l'entreprise Valezy avec 2 associés.

GZ a été le coordinateur au niveau numérique de la mise en place par la Ville de Versoix des bons de soutien à l'économie locale lors de la crise Covid en 2020.

Xavier Bonard (XB) travaille pour la DG DERI, Direction générale du Développement Economique de la Recherche et de l'Innovation de l'Etat de Genève dont la mission est de travailler avec les secteurs économiques afin de garder, voire augmenter l'attractivité du Canton de Genève par la mise à disposition de conditions propices au maintien et à la création d'emplois.

Gregory Chollet (GC) est un grand curieux et hyperactif. Après avoir écumé les bancs de grandes écoles (Master de l'Université de Genève en Science économiques, Master en "computer vision" de l'EPFL et MBA de l'Université de Lausanne/EPFL), il a travaillé comme consultant international pour une société américaine. GC a vite été rattrapé par ses vellétés entrepreneuriales qui l'avaient déjà poussé à développer plusieurs projets en parallèle à ses formations. Il rejoint la direction d'une PME romande et co-crée 4 ans plus tard Loyco SA, une société au fort développement qui compte plus de 120 collaborateurs et fonctionne sans hiérarchie. Profondément animé par l'envie d'avoir un impact dans ses différents engagements, GC co-réalise le documentaire long métrage "Demain Genève" en 2018 et rejoint le comité d'APRES-GE.

Claude Bagnoud (CB) est membre de la direction de la Banque Cantonale de Genève en charge du département Financements des PME, artisans, indépendants et professions libérales et membre du comité directeur de la Chambre de Commerce de Genève.

Ouverture de la table ronde

Après avoir posé les enjeux du débat qui sont :

- La transition numérique, l'économie digitale, l'e-commerce et
- La transition écologique, l'économie durable,

AC rappelle quelques chiffres. Les ventes en ligne ont progressé d'environ 10% par année depuis une dizaine d'années avec une forte augmentation pendant les années Covid. On y voit le changement des tendances au niveau des méthodes de consommation et leur accélération durant la crise.

Au niveau écologique, le plan cantonal prévoit une neutralité carbone pour 2050 et déjà une réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Pour information, la neutralité carbone correspond à une émission de 1 tonne par habitant par année. Aujourd'hui, on calcule à Genève environ 11 tonnes par habitant et par année. Ces émissions sont essentiellement émises par les bâtiments et l'énergie, la mobilité, l'alimentation et la consommation au sens large. On est donc face à un enjeu important de modifier nos habitudes et les entreprises et commerces ont un rôle important à jouer dans cette transition.

Comment accompagner les entreprises en tant que commune

Cédric Lambert prend la parole en rappelant que la crise Covid a été un moment de solidarité au sein de la commune à travers sa population et les aides ponctuelles auprès des entreprises et commerces. La déléguée à la promotion économique a ainsi développé son activité sur les axes suivants :

- Soutien et suivi relatifs aux demandes d'aides Covid cantonales
- Augmentation des services de livraison à domicile
- Mise en place des bons de soutien à l'économie locale

Pour les années qui viennent, l'accent sera mis sur le développement de nouvelles zones d'activité dont les contraintes principales sont dues aux affectations en zones industrielles et artisanales. Un travail est en cours conjointement avec le Canton, les propriétaires et les services communaux. A moyen terme, la Ville de Versoix souhaite ainsi renforcer son attractivité économique et développer son économie locale.

Quelle est l'expérience retenue des bons de soutien ?

GZ rappelle que l'idée des bons a été instaurée par le Canton du Valais pendant la crise Covid afin d'attirer les touristes dans ses hôtels. Valézy a eu la chance d'être le partenaire privilégié du Valais dans ce développement.

Suite à cette expérience, Valézy a proposé une variante aux communes avec le succès escompté. Depuis, de nombreuses variantes ont été développées en réponse aux demandes communales, telles que des chèques scolaires, des cartes cadeaux, des passeports loisirs.

Afin de maintenir l'attrait et dynamiser l'engouement vis-à-vis des bons, la notion de jeu a été introduite et elle est en plein essor avec des récompenses, réelles ou virtuelles, en cas d'utilisation régulière.

Et au niveau cantonal ?

Le Canton de Genève a mis en place de nombreuses mesures de soutien depuis la crise sanitaire. Le principe de bons a également vu le jour durant cette période.

XB relève que plusieurs communes ont effectivement mis en place ce type de soutien dont Versoix, Lancy, Carouge et Genève en raison de leur proximité avec le commerce local.

Au niveau cantonal, une action similaire au Valais a été initiée par Genève Tourisme avec l'offre d'un bon de consommation locale aux résidents hôteliers. La particularité du canton de Genève est que la majorité des nuitées relève du tourisme d'affaires. Dès lors, la fréquentation des hôtels durant la crise Covid s'en est trouvée fort diminuée et l'accent a été mis sur le tourisme local ; d'où l'émission du système de bons incitatifs.

D'autres actions ont été menées telles que les bons du terroir (action privée) et les bons de restauration (via Genève Tourisme également).

Actuellement, la crise étant, on l'espère, derrière nous, le Canton s'attèle désormais à des politiques publiques qui visent la reprise et la transition notamment au niveau du commerce de détail à travers trois actions qui sont :

- Campagne de sensibilisation au commerce local sur les réseaux sociaux sur un ton humoristique. <https://www.ge.ch/teaser/cekeleno>
- Prix du commerce : meilleur accueil et meilleure vitrine
- Mise en place de l'Observatoire du commerce, outil de veille économique destiné aux petites structures afin de leur permettre de mieux évaluer leur situation, voire de la développer <https://www.ge.ch/dossier/actions-faveur-du-commerce-genevois/observatoire-du-commerce/acceder-observatoire>

Quelles sont les bonnes pratiques pour envisager les transitions numériques et écologiques et en faire une plus-value

GC confirme l'impression que les petites structures sont souvent dépassées par les nouveautés et les moyens à mettre en œuvre pour opérer ces transitions. Il note également le fait que la grande majorité des entreprises en Suisse ont de 1 à 10 collaborateurs maximum.

Les transitions peuvent être considérées comme des risques mais doivent surtout être envisagées comme des opportunités. Il y a un minimum à faire pour être présent en ligne, et ce, facilement avec des accompagnements à moindre coût.

Toutefois, chaque commerce, chaque entreprise ayant ses particularités, il n'y a pas de solution unique.

Il faut donc prioriser les investissements, les objectifs au cas par cas.

Plusieurs pistes peuvent être suivies :

- Les réseaux sociaux ne sont pas la solution à tous les maux mais une présence sur le Web est nécessaire si l'on souhaite développer son activité.

- La mise en place d'un shop en ligne peut être une solution pour dynamiser les ventes commerciales mais l'effort n'est pas négligeable, tant financièrement qu'en terme de temps. La mutualisation par le biais de plateformes de e-commerce peut être une opportunité (par exemple, GenèveAvenue)

Quels que soient les développements digitaux qu'une entreprise fera, l'essentiel c'est d'y porter une réflexion préalable et de s'assurer que les sommes investies le soient à bon escient et au bon endroit.

Comment envisager le financement de ces transitions

Quel est le plus important aujourd'hui pour une entreprise ou un commerce ? Laisser les choses se faire sans bouger ou prendre le taureau par les cornes et accompagner le mouvement.

C'est par ces mots que CB met en garde les structures économiques sur l'avenir.

L'innovation, l'évolution technologique, la digitalisation, c'est le propre de chaque entrepreneur pour survivre sur la durée. La réalité, c'est d'anticiper les modes de consommation de demain.

Dans les conseils donnés par CB, l'appel aux jeunes présente un intérêt certain. La jeunesse peut apporter sa vision des choses dans le monde actuel. Comment voient-ils les métiers, comment imaginent-ils le commerce de demain ? Quelles sont les pratiques qui leur parlent ? Cette démarche est à la portée de chacun ; elle ne coûte financièrement rien.

Mais, conscient que ces mutations peuvent faire peur, CB rappelle que des organismes existent pour accompagner et soutenir les entrepreneurs dans leurs projets. Tout changement demande un engagement personnel mais il faut garder à l'esprit que cette évolution est indispensable et positive avant tout.

Questions/réponses

Témoignage des gérants du groupe Regus de Genève et Versoix sur la vision de précurseur du fondateur du groupe en 1989 quant aux bienfaits des bureaux partagés, solution à la fois écologique et moderne.

Vincent Bardet, Quincaillerie de Versoix, apporte sa vision des choses avec le recul dû au nombre d'années d'existence de son commerce (env. 50 ans). Il apprécie les espoirs relatés durant la table ronde mais souligne la difficulté de maintenir son activité face aux géants de la vente. Il met l'accent sur le besoin d'une bonne gestion des coûts et confirme la baisse des ventes en direct (moins de consommation, moins de réparation). L'époque change, le numérique se développe mais en tant que toute petite entreprise, les investissements pour suivre le mouvement sont trop importants financièrement et en temps. Sa conclusion est qu'il y a un fossé entre les grandes enseignes et les petits commerces.

Dorothee Muller, Audition d'Or, constate que la période Covid a mis en évidence les besoins informatiques de traitement à distance ; besoins qui n'existaient pas auparavant vu que les gens se déplaçaient. Elle attire l'attention sur le fait qu'en tant que petite entreprise, les connaissances en informatique sont souvent limitées. Se pencher sur les problèmes et les solutions prend du temps, de l'investissement.

Jean-Marc Leiser, Forma-Plus, ancien président de l'ADER, revient sur le virage écologique et le virage numérique dont on parlait déjà avant la crise sanitaire. Ce dernier peut faire peur en raison de toutes les cyberattaques dont on entend souvent parler. Compte tenu de la jungle des possibilités, il souhaiterait que la DG DERI, au nom de l'Etat, propose plus de formations à ce sujet.

Il considère que le virage écologique est plus facile à comprendre et à mettre en œuvre.

XB répond à cette interpellation en précisant qu'effectivement le sujet de la cybercriminalité est vaste et important au niveau de l'Etat et pour l'économie. La DG DERI a mis récemment en place toute une série de formation destinée aux entreprises et commerces genevois. Le programme s'appelle « Responsabilité Numérique des Entreprises, RNE ». L'outil d'évaluation destiné aux commerces et entreprises se trouve sous le lien suivant :

<https://www.ge.ch/dossier/entreprises-numerique/responsabilite-numerique-entreprises-rne/observatoire-du-numerique-outil-auto-evaluation-pme>

GC, de par son expérience personnelle, constate que les entreprises qui s'en sortent le mieux sont celles qui sont un peu curieuses. Il relève qu'il y a des solutions ; la difficulté est de trouver celles qui sont le plus adaptées à chacun. Son conseil face à l'arrivée des grands groupes, c'est de mettre l'accent sur le service, sur le facteur humain. Peut-être que les métiers de demain ne seront plus dans les commerces mais chez les consommateurs, pour accompagner l'après-vente. Sa recommandation finale est d'essayer ; au pire on perd un peu de temps mais cela permet d'avancer. Il faut avoir le courage d'oser et de demander de l'aide si nécessaire.

CB confirme les témoignages et avis précédents et fait part de son expérience. Dans le cadre de ses différents mandats, la question d'une plateforme d'échange de services lui semble être une idée à creuser. D'autant plus que nous allons, d'après lui, faire face à de nouvelles crises dues à l'explosion des coûts de production dans les prochaines années, coûts qu'il sera très difficile de répercuter sur les consommateurs et clients.

GZ revient sur le concept des bons et relève que la notion de jeu associée à l'utilisation de bons (ou de passeport) a permis d'accroître de façon significative leur utilisation. De plus il constate que même si ces éléments existent en numérique, leur version papier reste importante et demandée. Il pense que la notion de communauté peut permettre d'augmenter les ventes d'une entité.

Conclusion

AC conclut cette table ronde par le constat que dans ces périodes de crise et de grandes mutations, l'opportunité d'en faire des occasions de coopération et de collaboration ressort. Des plateformes en commun, des centrales d'échange, des partages de coût, tous ces moyens, ces outils permettront de faire face aux changements auxquels les entreprises et les commerces seront confrontés dans les prochaines années.

Il rappelle également l'existence de la monnaie locale, le Léman, dont l'utilisation permet de développer et soutenir l'économie locale ; l'argent circulant à l'intérieur d'un périmètre donné.

<https://monnaie-leman.org/nerecommenconsaspascommeavant>

Le deuxième point qu'AC relève est relatif aux modèles d'affaires. Une réflexion doit être portée par les entrepreneurs quant au rôle de leur commerce, de leur entreprise, quant à leur positionnement dans une économie qui se numérise et s'inquiète de plus en plus de la durabilité. Il met en avant la transition vers une utilisation des objets ou des services sans la notion de vente mais plutôt la mutualisation, la location, le prêt.